

ORGANISATIONS MEMBRES DU GROUPE THÉMATIQUE MINES/Ressources naturelles de la SOCIÉTÉ CIVILE/FORCES VIVES DU NORD-KIVU
Téléphone : +243 853 803 113, 993 100 908, 812 684 199
E-mail : groupetheminesnk2009@gmail.com

Position actuelle du Groupe Thématique mines/Ressources naturelles de la Société civile du Nord-Kivu sur le dossier de déguerpissement illégal des populations affectées par le projet de la société ALPHAMINE BISIE MINING (ABM SA) dans le territoire de Walikale au Nord-Kivu.

Les organisations membres du Groupe Thématique Mines/Ressources naturelles de la Société civile du Nord-Kivu suivent avec une attention particulière le développement actuel des événements en rapport avec le déguerpissement illégal des populations affectées par le projet de la société ABM SA à Bisie dans le territoire de Walikale.

En effet, les organisations membres du Groupe Thématique Mines/Ressources naturelles de la Société civile du Nord-Kivu ont pris bonne note des manifestations organisées respectivement au Gouvernorat de Province et au Bureau de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu au mois de juillet 2019 et du contenu de leur mémorandum déposé au niveau de ces deux institutions provinciales. Elles ont également suivi la réaction de la société ABM SA lors de son interpellation au Bureau de l'Assemblée provinciale, réaction écrite dans sa lettre n° ABM/DG/245/2019 du 30 juillet 2019.

Les différentes organisations membres du Groupe Thématique Mines/Ressources naturelles de la Société civile du Nord-Kivu ont été également saisies de la campagne de menaces orchestrée par l'Administrateur de territoire de Walikale, Sukisa Ndayanbaje contre quelques organisations du Groupe Thématique Mines/Ressources naturelles dont la Caritas Développement Goma et le Bureau d'Etude et d'Appui au Développement de Walikale (BEDEWA), citées nommément dans ses différents discours d'intoxication à Walikale-centre, à Logu, à Ndjingala et à Goma dans la réunion organisée le samedi 07 septembre 2019 par le Coordonnateur Provincial ai de la Commission Nationale de Lutte contre la Fraude Minière (CNLFM).

Eu égard à ce qui précède, nous tenons à rappeler que les Organisations non Gouvernementales locales membres du Groupe Thématique mines et Ressource naturelles de la Société civile du Nord-Kivu sont des organisations crédibles bénéficiant de la légitimité de droit et de fait pour défendre les droits des sans voix et leurs actions trouvent fondement dans la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissement d'utilité publique.

A ce titre, toutes les organisations membres du Groupe Thématique Mines/Ressources naturelles s'approprient toutes les revendications des creuseurs artisanaux regroupés aux seins des trois coopératives qui travaillaient artisanalement à Bisie et de toutes les réclamations de la population chassée

illégalement de Bisie. Elles encouragent les victimes du déguerpissement illégal de Bisie de continuer à revendiquer leurs droits dans la légalité. Elles demeurent sereines et confiantes pour une issue pacifique de ce dossier. Dans le cas contraire, elles se réservent le droit de saisir les juridictions judiciaires compétentes tant au niveau national qu'international.

Les organisations membres du Groupe Thématique Mines/Ressources naturelles déplorent cependant le flou entretenu par la société ABM SA et les manœuvres dilatoires qu'elle continue à mettre en place pour éviter le dialogue avec toutes les parties prenantes dans ce conflit. Elles condamnent également le comportement non responsable de l'Administrateur de territoire de Walikale, Sukisa Ndayambaje qui, au lieu d'approcher les organisations membres du Groupe Thématique mines au sujet de ce conflit qui oppose la société ABM SA aux exploitants miniers artisanaux ainsi que la population expulsée illégalement de Bisie depuis décembre 2017 dont les victimes ont été identifiées et bénéficient de l'accompagnement des différentes organisations, se penche d'une manière partielle et partisane aux côtés d'Alphamine Bisie Mining SA.

Les organisations membres du Groupe Thématique Mines et Ressources naturelles de la Société civile du Nord-Kivu saluent l'avènement des nouvelles institutions provinciales et nationales qui, elles l'espèrent vont se pencher sans parti pris sur ce dossier qui est la cause de plusieurs souffrances que traversent les creuseurs artisanaux déguerpies en particulier et toutes les familles en général qui vivaient de leurs activités à Bisie et qui sont maintenant éparpillées dans notre pays.

Tout en soutenant le projet de l'exploitation industrielle de la Société ABM SA, les organisations membres du Groupe Thématique mines et ressources naturelles continuent en appeler pour l'organisation d'un dialogue inclusif avec l'appui de nos partenaires nationaux et internationaux ainsi que le Gouvernement congolais afin de remettre les victimes du déguerpissement illégal de Bisie dans leurs droits.

Fait à Goma, le 09 septembre 2019

Pour les Organisations membres du Groupe Thématique Mines/ Ressources naturelles de la Société civile du Nord-Kivu :

N°	Nom et Postnom	Organisation	N° Téléphone	Mail
01	Gilbert Dhego	CDJP/Caritas Goma	+243998625509	gilbertdhego@gmail.com , gdhego@yahoo.com
02	Louis Matemane	GATT-RN	+243974891510	matemanelouis@gmail.com
03	Me Corbeille Semakuba	CREDDHO	+243998679959	semans23@yahoo.fr
04	Alexis Muhima	OSCMP/RDC	+243815133761	alexmuhima@yahoo.fr
05	Murairi Janvier	ASSODIP GATT-RN	+243997250214	assodipkivu@yahoo.fr
06	Isaac Mumbere	GATT-RN	+243995472018	wikerisaac@gmail.com
07	Primo-Pascal Rudahigwa	CDJP/Caritas Goma	+243997767663	primopascal2017@gmail.com
08	Jean-Claude Chito	CDJP/Caritas Goma	+243994809331	jc.chito@yahoo.fr

